



Département du Pas de Calais

# Mairie de Mentque Nortbécourt

63 Rue Vieille Rue

62890 Mentque Nortbécourt

Tél : 03 21 82 67 98

## ARRETE DU MAIRE

2024-006

Le Maire de la Commune de **MENTQUE-NORTBECOURT**,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu la délibération n° 2024-01-01 en date du 23-02-2024 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité technique en date du 29-01-2024

Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 12-02-2021 après avis du comité social territorial en date du 22-12-2020

### ARRETE

**ARTICLE 1 -** Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2024** est établi comme suit :

**Avancement au grade de :** Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LEGROS Isabelle	Adjoint Administratif Territorial	01-03-2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

\* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

**Avancement au grade de :** Agent d'Animation Principal de 2<sup>ème</sup> classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LOZINGUEZ Corinne	Agent Territorial d'Animation	25/10/2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

\* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

### ARRÊTE

**ARTICLE 2 -** Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion du Pas-de-Calais** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

**ARTICLE 3 -** Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Mentque-Nortbécourt le 26 février 2024

Le Maire,  
Christian TERNINCK



Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Publié le : 26/02/2024